



PROMOTION DE LA SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES TRAUMATISMES

GUIDE SÉCURITÉ - Outil à l'usage des acteurs du milieu scolaire

1^{ère} édition - 2020

► **Promouvoir la sécurité et prévenir les traumatismes dans la salle de gymnastique.**

Cette fiche pratique est composée de 4 parties

- 1 – Observer la situation (donne une appréciation générale et les éventuels éléments à améliorer)
- 2 – Analyser les risques
- 3 – Prendre des mesures préventives
- 4 – Quelques ressources supplémentaires à consulter



→ 1 – OBSERVER LA SITUATION ...

ÉLÉMENTS À EXAMINER	APPRÉCIATION GÉNÉRALE 😊 - 😞	ÉLÉMENTS À AMÉLIORER
→ Environnement physique		
Sécurité générale		
La salle de gymnastique est conforme aux règles générales de sécurité, aux lois et règlements en vigueur dont la circulaire du 09/04/2009 en matière de sécurité /bien être dans les établissements scolaires et assimilés.		
Lors d'utilisation extrascolaire, une convention d'utilisation entre l'école et l'utilisateur extérieur est signée. Une procédure de vérification et d'entretien est prévue et réalisée.		
Le sol		
• Il est en bon état ;		
• Un revêtement adéquat est prévu pour toutes les utilisations de la salle (y compris salle des fêtes...).		
Le local		
• Est propre et bien ventilé ;		
• Sa taille est suffisante pour accueillir les élèves ;		
• Les murs ne comportent pas de parties saillantes (radiateurs, porte-manteaux, piliers, armoires, tables...).		
Les vestiaires sont :		
• Séparés par sexe ;		
• Equipés de porte-manteaux de sécurité ;		
• Sécurisés (pas de risque de vol) ;		
• Propres et bien entretenus et désinfectés ;		
• Pourvus d'installations sanitaires (WC, éviers, douches...).		
→ Équipements - Mobiliers (agrès, espaliers, mur d'escalade...)		
L'équipement est suffisant et adapté aux possibilités et à l'âge des élèves.		
Du matériel de protection passive est disponible (tapis absorbants), il est disponible et utilisé de manière adéquate.		
Le matériel et l'équipement ont été placés par des professionnels.		
L'entretien est assuré par du personnel qualifié.		
→ Environnement physique		
Le matériel est vérifié par l'enseignant lors du rangement en fin de cours.		
Un essai manuel des installations est réalisé chaque mois.		
Un examen visuel du local et du matériel est réalisé par l'enseignant avant tout cours d'éducation physique.		
Un registre sécurité et hygiène existe. Il comprend les dates et résultats des essais et contrôles et le signalement des défauts et des problèmes.		



ÉLÉMENTS À EXAMINER	APPRÉCIATION GÉNÉRALE 😊 - 😞	ÉLÉMENTS À AMÉLIORER
→ Dispositif en cas de traumatismes		
Le personnel est formé aux premiers secours.		
Une boîte de soins et/ou une trousse de secours conforme aux recommandations est disponible et en ordre (vérifiée 1 fois par mois et remise en ordre après chaque utilisation).		
Les numéros à former en cas d'urgence sont connus et affichés près du téléphone.		
Une procédure existe sur la manière de gérer les traumatismes au sein de l'école.		
Les procédures sont connues, appliquées et évaluées.		
Des informations sur les personnes à prévenir en cas de traumatisme sont disponibles et à jour (fiche santé).		
→ Connaissance des élèves		
Les élèves connaissent les principales causes de traumatismes qui peuvent survenir lors du cours de gymnastiques et les moyens à mettre en œuvre pour les éviter.		
Les élèves connaissent et respectent le règlement appliqué pendant le cours de gymnastique (calme et discipline, bienveillance et entraide, ...) afin d'éviter les traumatismes intentionnels et non intentionnels.		
Les élèves connaissent les gestes et attitudes attendues d'eux en cas de traumatisme d'un élève.		
→ Comportement des élèves		
Les élèves portent une tenue adaptée pour le cours.		
La tenue est revêtue avant la séance et enlevée après.		
Les élèves ont une bonne compréhension des consignes de sécurité et veillent à leur respect.		
→ Surveillance des élèves		
Une surveillance efficace des élèves est assurée avant, pendant et après la leçon.		
→ Adaptation de l'activité aux compétences et comportements des élèves		
Le programme est adapté aux capacités et à la personnalité des élèves (élèves trop audacieux, élèves trop craintifs, handicap, état de santé...).		
Une fiche décrivant les contre-indications ou les limites à la pratique de certaines activités est disponible pour chaque élève et en possession du professeur d'éducation physique.		



ÉLÉMENTS À EXAMINER	APPRÉCIATION GÉNÉRALE 😊 - 😞	ÉLÉMENTS À AMÉLIORER
→ Ambiance et climat du cours		
Les cours se déroulent dans le calme et la discipline.		
Les élèves sont amenés à s'encourager et à s'entraider.		
Les moqueries ne sont pas autorisées.		
Chacun participe au cours selon ses capacités et se sent respecté.		
Les élèves se sentent en sécurité et en confiance lors de la pratique des activités.		
→ Les services ressources		
Des conventions de partenariat sont établies avec divers acteurs externes à l'école (organisation de journées sportives, découverte de sports spécifiques...).		
Les services ressources spécialisés en matière de sécurité et bien-être sont connus et sollicités en fonction des besoins (service PSE, conseiller en prévention externe ou interne, service de protection incendie...).		
→ Le partenariat avec les familles		
Les familles sont informées sur les activités développées en matière de promotion de la sécurité et de prévention des traumatismes lors du cours de gymnastique.		
Les familles sont sollicitées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Pour fournir à l'enfant un équipement adéquat pour la pratique de l'activité ; 		
<ul style="list-style-type: none"> • Pour promouvoir des comportements favorables à la santé : importance du sommeil, de s'hydrater avant et après le cours de gymnastique, d'adapter la collation et l'hydratation le jour du cours de gymnastique, pour recommander à l'enfant les consignes de sécurité: toujours s'échauffer, respecter les consignes données par l'enseignant... 		

→ 2 – Analyser les risques

Au terme de la phase d'observation, les éléments identifiés comme constituant un risque sont placés dans la matrice de Haddon.

À titre d'exemple, un ensemble de facteurs a déjà été identifié ci-dessous.

AXE TEMPOREL	AXES FACTORIELS			
	→ Élèves	→ Encadrement pédagogique et éducatif	→ Environnement physique et matériel	→ Environnement socio-économique
<p>Avant l'événement Quels sont les facteurs de blessures pendant le cours de gymnastique ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Age/Genre. • Niveau de développement psychomoteur. • Personnalité/ caractère (élèves téméraires ou peureux). • Handicap/port de lunettes. • Inexpérience des élèves pour la réalisation de certains exercices. • Climat relationnel dans la classe. • Comportements inadéquats des élèves en faveur de la santé (alimentation, hydratation, repos...). • Faible niveau d'information des élèves sur les risques de traumatismes et sur la prévention. • Niveau d'échauffement et de préparation physique insuffisant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de connaissance des risques et des causes de traumatismes chez l'enfant. • Niveau d'adaptation des exercices aux capacités et aux besoins spécifiques des élèves. • Niveau d'intégration de la sensibilisation et de l'information des élèves sur les mesures préventives à prendre lors de la pratique de la gymnastique. • Niveau de sensibilisation des parents à la prévention des traumatismes. • Absence de programme pédagogique relatif à la sécurité et à la santé dans la pratique sportive intégré dans le cursus scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • État du revêtement. • Surface mal entretenue, dure, glissante. • Équipements insuffisants et non adaptés à l'âge. • Utilisation extrascolaire ou polyvalente de la salle de gymnastique. • Absence de vérification et d'entretien du matériel par du personnel qualifié avant et après chaque leçon. • Port de vêtements et chaussures non adaptés par les élèves. • Manque de matériel destiné à la protection passive. • Température et qualité de l'air du local. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conception inadéquate de la salle de gymnastique. • Environnement social déficient. • Pratique inexistante du partenariat avec les familles. • Absence de cadre réglementaire au sein de l'établissement relatif à la sécurité dans la salle de gymnastique. • Conviction que « les accidents sont inévitables ».
<p>Pendant l'événement Quels sont les facteurs d'aggravation ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Age. • Type de blessures. • Comportement de l'enfant blessé. • Comportement des autres élèves. • Port d'un équipement inadéquat. • Absence de réactions appropriées de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de connaissance des attitudes à avoir lors d'un traumatisme. • Capacité à garder son calme et à l'imposer aux élèves. • Absence de procédure d'alerte. • Difficulté d'accès au lieu de l'accident pour les services de secours. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appareil contondant. • Revêtement non absorbant. • Vêtements et chaussures non adaptés. • Trousse de secours pas en ordre. 	
<p>Après l'événement Quels sont les facteurs de risque de complication, d'aggravation ou de séquelles ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Syndrome post-traumatique. • Absentéisme scolaire. • Absence de compliance aux soins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'évaluation de la situation avec les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de suivi par un service de santé. • Pas de correction de la situation à risque après le traumatisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Service de santé éloigné. • Service de santé déficient. • Pas de prise en compte des événements traumatiques dans les orientations politiques de l'école.

→ 3 – Prendre des mesures préventives

Au terme des phases d'observation et d'analyse de risques, des mesures préventives peuvent être envisagées.

À titre d'exemple, un ensemble de mesures a déjà été identifié ci-dessous

AXE TEMPOREL	AXES FACTORIELS			
	→ Mesures liées aux élèves	→ Mesures liées à l'encadrement pédagogique et éducatif	→ Mesures liées à l'environnement physique et au matériel	→ Mesures socio-économiques
<p>Avant l'événement Que mettre en place pour éviter les événements ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des activités d'apprentissage pour identifier les risques et des comportements préventifs à adopter pour éviter les traumatismes. Avec les élèves, organiser des activités pour définir le règlement qui sera en vigueur avant, pendant et après le cours, <ul style="list-style-type: none"> - L'apprentissage du règlement - L'évaluation du respect du règlement. Sensibiliser les enfants à porter des vêtements et chaussures adaptés. Porter une tenue adaptée pour le cours de gymnastique : <ul style="list-style-type: none"> - Pas de vêtements flottants - Chaussures fermées réservées au cours de gymnastique - Cheveux attachés - Tenue mise avant la séance et retirée après. Adopter un comportement favorable à sa santé : <ul style="list-style-type: none"> - Avoir pris un déjeuner ou une collation - Bien s'hydrater - Avoir suffisamment d'heures de sommeil. 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une surveillance des enfants avant, pendant et après le cours. Adapter les activités aux compétences et au caractère des élèves (enfant débordant d'énergie, enfant porteur de handicap, enfant craintif, ...). Cultiver un climat qui encourage les enfants au respect de soi et des autres, à la confiance en soi et qui favorise le calme et la discipline. Informers les parents sur les mesures mises en œuvre pour favoriser la sécurité dans la salle de gymnastique et sur le rôle qu'ils peuvent jouer pour aider leur enfant à protéger sa sécurité. Vérification de l'état du matériel par l'enseignant avant et lors du rangement de la salle. Vérification de la trousse de secours par l'enseignant. 	<ul style="list-style-type: none"> Conformité aux lois et règlements sur l'hygiène des locaux, la protection incendie, les risques électriques, l'aménagement des salles de gymnastique ou de sport. Surface antidérapante. Aérer le local après chaque cours. Éliminer les objets encombrants. Achat d'équipements répondant aux normes de sécurité et élimination du matériel non conforme. Appel à des professionnels pour le placement et la vérification technique. Fixation rigide au sol. Entretien par du personnel qualifié en fonction du taux d'utilisation. Vérification périodiquement et après déplacement ou réparation des équipements. Tenir un registre d'hygiène et de sécurité avec les dates des essais et contrôles et le signalement des défauts. Convention d'utilisation entre l'école et l'utilisateur extérieur avec procédure de vérification et d'entretien de la salle. 	<ul style="list-style-type: none"> Campagne de promotion de la sécurité dans la salle de gymnastique. Amélioration des infrastructures sportives scolaires. Intégration de la promotion de la sécurité et de la prévention des traumatismes dans le projet d'établissement. Règlement scolaire relatif à l'utilisation et à l'accès à la salle de gymnastique. Existence de normes et mesures de sécurité relatives au matériel et équipement.

→ 3 – Prendre des mesures préventives (suite)

AXE TEMPOREL	AXES FACTORIELS			
	→ Mesures liées aux élèves	→ Mesures liées à l'encadrement pédagogique et éducatif	→ Mesures liées à l'environnement physique et au matériel	→ Mesures socio-économiques
<p>Pendant l'événement Que mettre en place pour éviter les complications pendant que l'événement se produit ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir rester calme. • Savoir demander l'aide d'un autre adulte. 	<ul style="list-style-type: none"> • Former au premier secours. • Disposer de procédures à appliquer en cas de traumatismes. • Organiser des exercices sur la procédure d'urgence. • Disposer des numéros utiles pour prévenir les parents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Atténuer l'impact par la présence de surfaces absorbantes lors de la pratique de sauts ou de risque de chutes. • Porter des chaussures et vêtements adéquats. • Matériel de premiers soins et/ou la trousse de secours accessible. 	
<p>Après l'événement Que mettre en place pour éviter les complications et les séquelles ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Parler de l'événement en classe. • Compliance de l'enfant aux soins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer de procédures et d'outils de débriefing à utiliser en classe et avec la direction. • Prendre des nouvelles de l'élève blessé auprès des parents ou de l'hôpital. • Remplir la procédure de déclaration administrative auprès du service d'assurance. • Informer le service PSE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder aux réparations ou au remplacement du matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à des services spécialisés en matière de traumatisme sportif. • Couverture d'assurance obligatoire.



→ 4 – QUELQUES RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES À CONSULTER...

- Ministère de la Communauté française. Circulaire N° 000420 du 30-10-2002 : Établissements d'enseignement organisé par la Communauté française, aide pour une démarche d'amélioration continue de la sécurité dans les écoles. Disponible sur : https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/27127_000.pdf (Dernier accès le 17/03/2020)
- Service Interne pour la Protection et la Prévention au Travail de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les grands thèmes de la prévention : Pratiques et équipements de sports – Manifestations diverses. Disponible sur http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=2013 (Dernier accès le 17/03/2020)
- Jeunesse+Sport de Suisse. Aide-mémoire Prévention des accidents dans le sport des enfants (2017). Disponible sur https://www.mobilisport.ch/assets/lbwp-cdn/mobilisport/files/2015/02/mb_f_Kindersport.pdf (Dernier accès le 17/03/2020)
- Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche. Matériels et équipements pour la pratique des activités physiques et sportives des adolescents et des jeunes – collèges et lycées - Guide d'informations et de conseils. Recommandations et cahier des charges fonctionnels (2004). Disponible sur (url raccourcie) <https://bit.ly/3dDeaBk> (Dernier accès le 17/03/2020)
- Département de l'économie du Canton de Vaud (Suisse). Directives et recommandations (guide technique) pour l'aménagement d'installations sportives (2012). Disponible sur (url raccourcie) <https://bit.ly/2Z1vwnt> (Dernier accès le 17/03/2020)
- Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud (Suisse) et le Bureau suisse de prévention des accidents. Education physique et sportive scolaire. Guide des mesures de sécurité. Année scolaire 2017-2018. Disponible sur (url raccourcie) <https://bit.ly/3fMOcgH> (Dernier accès le 17/03/2020)
- Bureau de prévention des accidents Suisse. Faire rimer activité physique des enfants et sécurité. Guide à l'intention des écoles enfantines, des écoles (à horaire continu), des crèches, des groupes de jeu et des garderies (2019). Disponible sur (url raccourcie) <https://bit.ly/3dKbbHi> (Dernier accès le 17/03/2020)